

PATRONAGE LAIQUE DE VENDOME

=====

Reconnu d'utilité publique - S.A.G. n° 7.772

Siège Social

26 Rue du Docteur Faton

Vendôme

==

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an mil neuf cent quarante six, le treize du mois de Mars, à 21 H 30, les membres du Conseil d'Administration du PATRONAGE LAIQUE de VENDOME se sont réunis dans l'une des salles de classe de l'Ecole de la Cormegeais, sous la présidence de Mr BOULAY, Président.

Etaient présents : Mmes GRAVEAU, NOULIN, Melle RISPAIL, Mrs BOULAY, DURSAP, FOUGERAY, GICQUEL, JUBAULT, LASNEAU, PERICAT Roger et RICOEUR

Absents et excusés : Melle LAURENCEAU et Mr GIROND

Mr le Président ouvre la séance

Après délibération, la décision suivante est prise à l'unanimité des membres présents :

Le Conseil d'Administration prend l'engagement, au bénéfice d'une tentative d'unification sportive, de cesser tous sports pendant deux ans à compter du 1er Juin 1946. Cet engagement pourra être reconduit, d'année en année, ou rompu après un préavis de six mois.

Il reste entendu que le PATRONAGE LAIQUE de VENDOME continuera toutes ses activités sportives avec les enfants (Garçons et Filles) d'âge scolaire.

Pour extrait conforme
Vendôme le 9 Avril 1946

le Président du P.L.V.

Boulay